

MÉMOIRES  
D'UN VAS-Y-DIRE



Luc Rentmeesters

Mémoires  
d'un vas-y-dire

*Roman*

Éditions Persée

## **DU MÊME AUTEUR**

« Que ne vous ai-je écouté ! »

Mémoires de Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes.

Éditions Persée, octobre 2016

Consultez notre site internet



© Éditions Persée, 2017

Pour tout contact :

Éditions Persée – 38 Parc du Golf – 13 856 Aix-en-Provence

[www.editions-persee.fr](http://www.editions-persee.fr)

*à Chris*  
*à Lut*  
*à Marie*



## AVERTISSEMENT

Ce récit se déroule dans un contexte historique.

Celui de la fin du Moyen-Age, début de la Renaissance.

Un vas-y-dire était un gamin de la rue qu'on héla depuis son carrosse et que l'on chargeait de la distribution de billets, parfois doux, parfois perfides, renfermant parfois d'inavouables secrets, voire des informations de haute importance diplomatique mais corrompue de trahison.

En ce temps-là l'amour du peuple pour son souverain était absolu.

Nous sommes à une époque où la foi chrétienne mais aussi les mythes et les légendes avaient part égale dans le vécu des gens, au même titre que le réel.

Les premiers qui seraient sans doute, d'accord là-dessus, sont les rois de France eux-mêmes qui ont abondamment utilisé ces mythes et ces légendes dans leurs programmes de communication sinon de propagande.

Dans ce récit, le langage, beaucoup de mots et d'expressions sont ceux de la fin du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup>. Ils y côtoient les mots et les expressions d'aujourd'hui.

Des personnages ayant réellement existé y cohabitent avec ceux qui sont le fruit de mon imagination.

Pour faciliter la lecture de ce récit, le lecteur trouvera, à la fin du livre, un glossaire, une généalogie simplifiée ainsi qu'une liste des personnages cités et qui ont existé. Un astérisque indique que le mot est défini dans le glossaire.

À cette époque, la langue française n'était pas encore régie par des règles strictes de syntaxe, grammaticales, de ponctuation, d'orthographe comme elle l'est de nos jours.

Nombre de contemporains de ce temps écrivirent d'ailleurs phonétiquement.

C'est dire la liberté d'écrire qui nous est offerte !

Le lecteur voudra bien me pardonner quelques anachronismes.

Au chapitre XI, la bataille d'Agnadel a eu lieu en 1509 et non en 1504.

Au chapitre XIII, à l'avènement de Louis XII, en 1498, personne de la Maison de Lorraine ne brigait le Trône de France. C'est le duc Henri de Guise qui brigua la couronne d'Henri III et fut assassiné à Blois, sur ordre du Roi, en 1588, soit presque un siècle plus tard.

Au chapitre XXIII : l'alliance franco-turque entre François Ier et Soliman a été conclue en 1535.

Au chapitre XXV : l'imprimerie de François Ier a été créée en 1539 et l'Ordonnance de Villers-Cotterêts instituant la langue française langue officielle du royaume, fut signée la même année.

Or, ce récit se termine en 1530.

L.R.



## PROLOGUE

Il est advenu dans ma vie certaines choses qui méritent d'être mises en grand mémoire. Un soir, entre chien et loup, sous un ciel violacé et venté, je m'étais assis, comme je m'y étais accoutumé, au pied d'un chêne moult ancien qui était devenu mon ami et mon confident. C'était l'année dernière, à l'automne de l'an 1529.

Ce soir-là me vint une idée qui me parut saugrenue : et si je cessais les confessions intimes que je ne délivrais qu'à mon arbre, pour les confier à une plume qui les tracerait sur un rouleau de papier que j'adresserais à l'Ami ?

Car l'arbre écoute mais ne transmet pas. Il enferme à jamais dans ses branchages les secrets qui lui sont confiés. Le papier est sourd mais délivre les messages. C'est pourquoi, je le sais, il n'y a jamais lieu de se méfier de l'arbre mais de toujours surveiller de près le cheminement du papier.

L'idée était saugrenue car je n'oubliais pas que j'étais un enfant de la rue.

Je suis en effet entré dans la vie, emmailloté dans un panier dont on m'a dit plus tard qu'il était somptueusement décoré de soyeux et colorés tissus et que ma mystérieuse génitrice, ayant oublié que ses ébats pouvaient éventuellement laisser quelques

menus mais durables et croissants restes, avait déposé sur les marches de l'Église Sainte Geneviève des Ardents, dans la belle et large rue pavée, la rue neuve Notre-Dame. J'ai appris qu'autrefois cette rue avait été tracée afin de pouvoir acheminer les matériaux nécessaires à la construction de la cathédrale et était demeurée ainsi la rue la plus large de Paris.

Si Dieu m'a cruellement privé d'une mère et d'une famille, Il m'avait, dans son Infinie Justice, généreusement doté d'une grande débrouillardise en mettant dans ma modeste besace plus d'un tour et plus d'une ruse pour me permettre de me tirer de toute affaire et surtout d'assurer ma survie.

À mon âge, que j'ignore car personne n'a jamais pu me dire la date de ma naissance, mais mes os sachant bien qu'il est fort avancé, j'ai la chance de pouvoir bénéficier de ce don de la Providence : j'ai le gîte et le couvert même si, parfois, je dois partager le lit avec d'autres personnes, malades grabataires, et si souvent je dois y dormir en ma sueur.

J'ai la chance de pouvoir demeurer à l'hôtel-Dieu, solidement ancré à l'ombre protectrice de ma bien-aimée Notre-Dame, dans ce quartier où j'ai passé ma vie entière.

Les membres de mon corps, usés de vie, peuvent ainsi s'abriter contre les mauvetés de la nature, retrouver un peu de vaillance dans le sommeil et je peux me sustenter à chaque fois que mon estomac me réclame son dû.

Ayant quitté mon arbre à la tombée du jour, quand la lourde porte de l'hôtel-Dieu s'est refermée sur moi, ma décision était prise. Il me fallait confier au papier les choses qui ont pimenté ma petite vie et aussi transmettre des secrets dont je fus dépositaire, ce que je ne devais qu'à ma médiocre condition.

Tout de même ! Moi qui ai tant colporté, transmis, délivré de paquets, placets et billets, parfois simplement pliés mais souventes

fois cachetés d'un sceau inviolable, je n'ai jamais tenu une plume entre mes doigts.

Je me décidai donc à me rendre auprès de l'écrivain public, Baude Tappecoue, qu'on appela Maître Baude et dont on m'avait vanté l'habileté à joliment calligraphier les lettres. Il avait aussi fame de bon rhétoriqueur. Tous ceux qui avaient fait appel à ses services admiraient son accoutumance aux beaux mots, sa familiarité avec les mots des poètes. Tous étaient laudatifs de ses connaissances non seulement des choses du temps mais aussi de celles des temps passés.

Ses talents avaient gagné la confiance de plus d'un Grand qui, plus rompus au maniement des armes qu'à celui de la plume, utilisèrent ses services pour la rédaction d'icelles de leurs missives dont ils souhaitèrent que leurs secrétaires ne connussent point la teneur.

Je n'écoutais pas les mauvaises langues qui chuchotaient qu'il écrivit les choses des autres, n'ayant lui-même aucune histoire à raconter.

On le disait fort en avance sur son temps car Maître Baude utilisa dans ses escriptures, ce qu'il appela la cédille, l'accent et l'apostrophe, très peu connus dans ce temps, et que son érudition avait découverts dans des langues étrangères, hébraïques, grecques et espagnoles.

Ce fut même sa grande fierté et il fut persuadé qu'ils demeureraient à jamais attachés, en l'embellissant, à la langue française qui était en pleine mutation et dont il disait qu'elle fut parée d'une beauté inégalée.

Pour accéder à son cabinet, il fallut monter moult marches d'un escalier fort étroit, sombre et aussi raide qu'une échelle.

Un petit homme bossu et grincheux m'introduisit, toutes dents dehors, auprès de l'écrivain.

Maître Baude me reçut hautainement, campé comme une statue dans un siège de prince, à larges bras, surabondamment sculpté, de dossier haut comme une cathédrale, derrière une longue et lourde table en chêne que j'avais vue dans les monastères.

La table était couverte jusques à mi-pieds d'un épais tissu d'un vert imposant. Une large tenture mêmement verte reposait lourdement dans sa sérénité, juste derrière le siège.

Plusieurs bougies élancées, fixées dans de majestueux candélabres, éclairaient de part et d'autre, la plume, les parchemins et le talent de Maître Baude.

Il savait inspirer le respect à ses visiteurs intimidés.

D'une voix chevrotante, les mains moites et la langue sèchement collée au palais, je lui fis part de mon projet.

Il me dévisagea longuement, ce qui à mon grand âge, me fut une épreuve.

— Qu'est-ce qu'un gueux finissant comme toi peut bien avoir à raconter qui mérite la complaisance du papier, devenu fort cher par les temps qui courent ?

— Vous verrez, Maître, que j'ai des choses à dire qui ne sont point banales.

— Hum... C'est ce qu'ils me disent tous.

Tu sais, les poètes, les clercs et les érudits ne viennent jamais me voir.

— C'est que... Maître... j'ai appris à lire mais ne sais point écrire.

— Étonnant, cela ! Mais peu me chaut. Voici mes conditions :

La première : tout ce que j'écrirai d'après ton récit sera de ta seule et entière responsabilité. Je dois rester inconnu des limiers de la censure, comme de ceux de l'inquisition.

La seconde : une fois terminé et quand tu auras payé toutes les sommes que tu me dois, je te donnerai le manuscrit qui alors sera tien. Si tu en veux plusieurs exemplaires, il t'appartiendra de trou-

ver un copiste ou un imprimeur si tu veux en faire un livre, ce dont je serais fort surpris.

La tierce: tu me devras six deniers parisis par feuillet. Si la translation de tes récits dans l'écriture nécessite des recherches dans mes ouvrages pour vérifier l'exactitude des événements que tu décris, tu devras me bailler une somme en sus.

Car si je respecte les choses vécues par mes clients, je n'accepterai jamais d'écrire des choses qui travestissent les faits ou trahissent l'Histoire.

As-tu de quoi me payer ?

— J'aurai, Maître, j'aurai.

Il me tendit un papier de Troyes sur lequel j'apposais une croix en guise de signature.

Ainsi, une plume étrangère allait raconter à mon Ami les événements qui me sont advenus au cours de ma vie.

Maître Baude, une fois sa signature apposée et malgré la froideur de son accueil, se révéla être un homme honnête qui a toujours fidèlement transcrit mes paroles et mes pensées sans émettre le moindre jugement et avec une écriture à laquelle la lecture se rendait avec impatience et emplie d'attente.

J'ai pu vérifier, maintes fois, son scrupuleux souci de la vérité des faits et de la fidélité à mes dires même lorsqu'il fut lui-même l'objet d'iceux.



**PREMIÈRE  
PARTIE**